

Vies Communes

Bazoncourt
Burtoncourt
Charleville-sous-Bois
Coincy
Colligny-Maizery
Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied
Faily
Glatigny
Hayes
Les Etangs
Maizeroy
Marsilly
Ogy-Montoy-Flanville
Pange
Raville
Retonfey
Sainte-Barbe
Saint-Hubert
Sanry-lès-Vigy
Sanry-sur-Nied
Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Ste-Barbe
Silly-sur-Nied
Sorbey
Vigy
Villers-Stoncourt
Vry



**Découvrez le Relais Parents
Assistants Maternels**



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes



L'année 2019 débute sous le signe de la communication pour la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.

La fibre (internet à très haut débit) est maintenant déployée sur tout le territoire Haut Chemin - Pays de Pange. A l'avenir, tous

les particuliers et professionnels profiteront ainsi d'une large palette d'applications comme le télétravail, les objets connectés ou le partage de données publiques (Open Data) que les collectivités doivent ouvrir depuis octobre 2018.

Nous voulons transformer l'ouverture des données en atout, en facilitant l'observation et en partageant avec les citoyens et les acteurs économiques la connaissance du territoire.

Nous souhaitons diversifier notre communication pour mieux partager nos actions, nos réalisations et mobiliser tous les habitants autour du projet collectif que nous menons.

La notion d'intérêt général doit être mise en avant, dans une société où l'individualisme prime.

Notre rôle est aussi d'être à l'écoute des habitants du territoire. Cette écoute attentive, je la pratique au quotidien lors de mes rencontres avec vous, sur le terrain. Je souhaite néanmoins aller encore plus loin en mettant à votre disposition une adresse mail (cabinet.presidentcchcpp@orange.fr). Vous pourrez ainsi, m'adresser toutes les propositions et suggestions qui vous semblent pertinentes pour améliorer encore la vie dans notre intercommunalité. Je m'engage à prendre connaissance de chacun de vos messages.

Notre nouveau site internet informe de toutes nos actions et animations. A l'heure de la dématérialisation des échanges, vous pourrez y trouver de nombreux liens pour vous aider dans vos lieux de vie, dans vos communes. L'opération menée conjointement avec le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) en est une parfaite illustration.

Roland CHLOUP
Président

TOUT SAVOIR

Un nouveau site internet

La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) s'est dotée d'un nouveau site internet.

Cette vitrine illustre le dynamisme du territoire et informe de l'actualité intercommunale. De nouvelles pages vont régulièrement être ajoutées pour enrichir les informations disponibles.

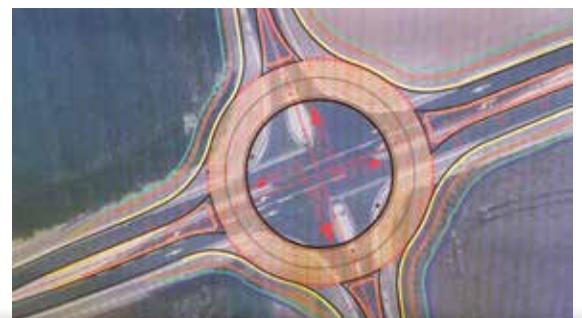


A découvrir au plus vite :
www.hautchemin-paysdepange.fr

Carrefour de Puche

Le Président du Conseil départemental est venu, lui-même, sur place, annoncer la réalisation, l'été prochain d'un giratoire au carrefour de Puche à la croisée de la RD603 et de la RD67.

Le coût de l'opération estimé à 500 000€ HT sera financé par le Département (70%), la CCHCPP (15%) et la commune d'Ogy-Montoy-Flanville (15%). Une étude globale a été mandatée par le Département pour sécuriser la route entre Raville et Ogy-Montoy-Flanville.





La Communauté de Communes encourage la rénovation de l'habitat.

Améliorer l'habitat ancien

Les élus de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) travaillent sans relâche à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des habitants du territoire. Aussi veulent-ils encourager les propriétaires privés à réaliser des travaux d'amélioration de leurs habitations âgées de plus de quinze ans.

La CCHCPP a signé une convention avec le Centre d'Amélioration du Logement en Moselle (CALM). Cette association à but non lucratif, créée en 1952, a pour principal objet l'amélioration de l'habitat privé ancien, en habitat individuel et collectif. Elle se tient à la disposition des particuliers pour les conseiller techniquement, financièrement et les assister dans les démarches administratives à réaliser.

Tous les propriétaires de logement souhaitant réaliser des travaux peuvent donc contacter gratuitement et sans engagement le CALM. Des aides importantes sont mobilisables, sous conditions, pour les propriétaires occupants désirant réaliser des travaux d'économie d'énergie et/ou liés à la perte d'autonomie. Ce programme baptisé « Habiter mieux » est lancé en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Il est possible de contacter les conseillers en habitat et techniciens du CALM ou vérifier son éligibilité aux aides sur : www.monprojet.anah.gouv.fr



Par ailleurs, toujours au titre de sa compétence, la Communauté de Communes a récemment convié l'ensemble des maires des 28 communes à une réunion d'information sur les dispositifs locaux de lutte contre l'habitat indigne et non décent. Cette importante compétence pour la sécurité et la santé des administrés est parfois méconnue des maires.

Cette réunion était organisée en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL 57), basée à Metz. Ont été évoquées tour à tour les procédures de traitement des dossiers de logements non décents, de logements insalubres et de périls, ainsi que les actualités réglementaires et les ressources en matière d'accompagnement des élus.

CALM – SOLIHA Moselle
24, rue du Palais
57000 METZ
03.87.75.32.28
contact@calm-logement.fr

Relais Parents A



Daphné GAVOILLE et Stéphanie DIB, éducatrices de jeunes enfants, animatrices du RPAM Haut Chemin - Pays de Pange, devant leurs locaux à Avancy et à côté du véhicule financé avec le concours des entreprises (partenaires) de l'intercommunalité.

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) Haut Chemin - Pays de Pange est le lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance du territoire.

Pour la Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange, le RPAM représente un lien essentiel pour le confort et le bien-être des familles.

Observer, informer, animer, professionnaliser

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

Les assistants maternels (AM) et les gardes à domicile (GAD) y trouvent un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne avec des formations et des ateliers professionnalisants. Ils peuvent s'y rencontrer et échanger leurs expériences.

Le RPAM Haut Chemin - Pays de Pange est géré par la Communauté de Communes avec le soutien financier de la CAF et du Conseil départemental de la Moselle pour les frais de fonctionnement.

Il est animé par deux professionnelles de la petite enfance : Stéphanie DIB et Daphné GAVOILLE.

Elles reçoivent, sur rendez-vous, parents et professionnels de la garde, dans des locaux dédiés, adaptés à l'accueil des parents et des enfants, à Avancy, commune de Sainte Barbe.

Les deux animatrices du RPAM peuvent aussi informer les familles, les assistants maternels et les gardes à domicile sur leurs contrats de travail.



Daphné GAVOILLE animant un atelier éducatif.

Assistants Maternels

Dans les lieux d'activités mis à disposition par 14 communes du Haut Chemin - Pays de Pange, elles animent également des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants entre deux mois et trois ans, accueillis par des assistants maternels. Ces animations sont ouvertes aux familles des enfants, parents, grands-parents... Les thèmes sont variés et chaque fois différents. Le programme de ces animations est consultable sur www.cchcpp.fr

Animations délocalisées

120 animations de ce type sont conduites chaque année avec les tout petits. Pendant les vacances scolaires, des enfants plus grands, de 3 à 6 ans, déjà scolarisés, viennent aussi profiter de temps de jeux, accompagnés de leurs parents ou de leurs AM/GAD. Toutes les manifestations (carnaval, Pâques, ...) sont célébrées au RPAM Haut Chemin - Pays de Pange. Ce sont toujours des temps conviviaux et de partage avec des musiciens, des conteuses ou d'autres intervenants sollicités.

Grâce à des réunions de réseau, de la veille documentaire et des rencontres professionnelles, les animatrices du RPAM font constamment évoluer leurs connaissances, pour assurer une qualité de service optimale.



Un atelier délocalisé à Silly-sur-Nied.

Des projets

En 2019, les deux animatrices vont développer de nouveaux projets avec notamment des temps d'éveil animés par des intervenants spécialisés : des ateliers création avec une plasticienne de mars à juillet et des ateliers baby-gym au dernier trimestre.

Des partenariats avec l'école de musique communautaire et la ludothèque de Metz-Borny offriront encore d'autres opportunités.

Du côté des professionnels de la garde d'enfants, une formation sur la communication gestuelle sera animée par l'Institut de Formation Pratique (IFP) les 23 et 30 mars et 11 mai dans les locaux du RPAM.

Et pour la fête des assistants maternels, le samedi 23 novembre une soirée spéciale sera organisée avec des interventions de professionnels et un spectacle le soir.

Parents, futurs parents, assistants maternels et gardes à domicile peuvent contacter le

**RPAM Haut Chemin - Pays de Pange
6 rue Dalotte à Avancy - Sainte Barbe**

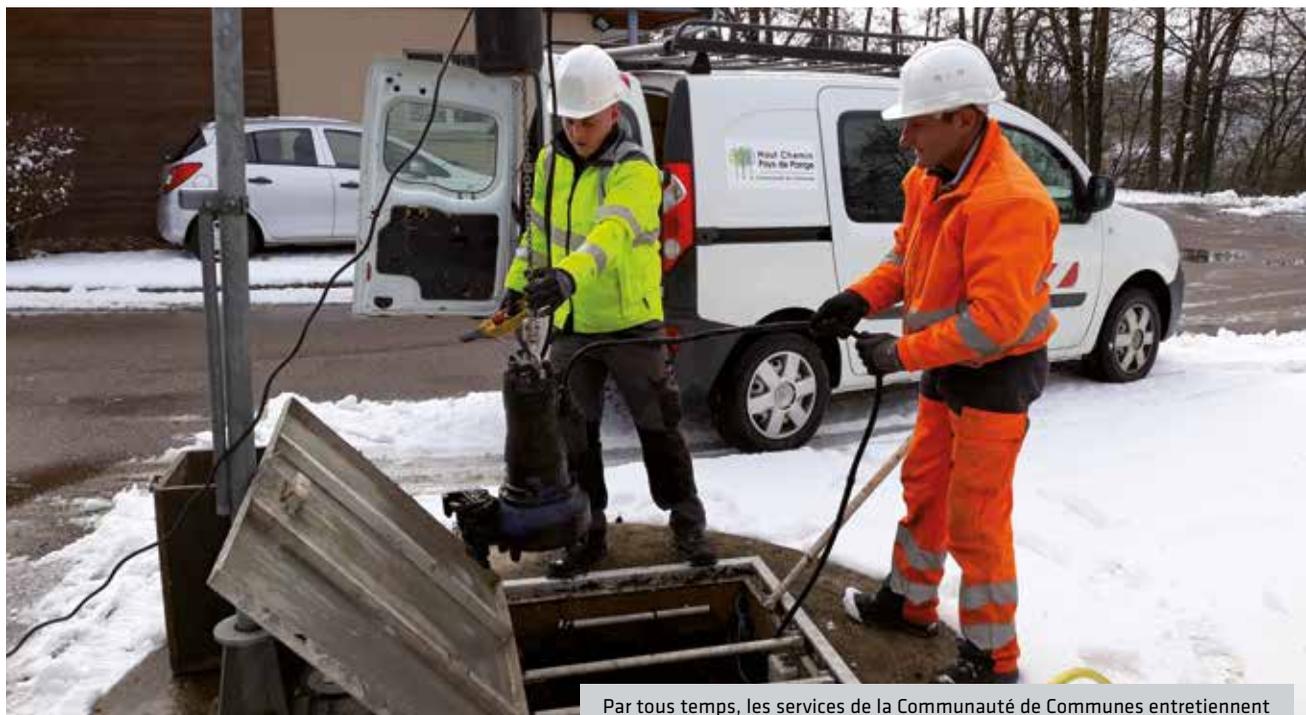
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

Fermé chaque premier mardi du mois

**Accueil sur rendez-vous pris par mail
ou téléphone :**

ram.cchcpp@orange.fr • 03 87 60 74 21

Traiter les eaux usées



Par tous temps, les services de la Communauté de Communes entretiennent le réseau d'assainissement des 28 communes du territoire.

Les réserves en eau ne sont pas inépuisables. Il est donc important de protéger cette ressource naturelle. Aussi la collectivité dépollue-t-elle les eaux usées que rejettent les foyers avant de les renvoyer dans le milieu naturel. Ce service public s'appelle l'assainissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange exerce la compétence assainissement. Ce service a pour but la collecte et le traitement des eaux usées domestiques. Il assure également le contrôle des branchements et des installations individuelles. Il peut être amené à contrôler la conformité du raccordement à l'égout, avant une vente immobilière.

Sur le territoire de l'intercommunalité, le système de collecte des eaux usées comprend près de 180 km de réseaux souterrains. Il permet aujourd'hui de collecter une grande partie des eaux usées (assainissement collectif) produites par la population.

La surveillance, l'entretien et la maintenance des réseaux d'assainissement sont assurés par un service dédié composé d'une responsable, Annie BRULLOT, directrice des services techniques, et de quatre agents d'exploitation : Pierre-Marie GROSCH, Hugues LEGENDRE, Quentin FOLNY et Maxime MAZATAUD. Ces agents sont en charge également de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de 10 stations d'épuration (STEP) et de 22 lagunes.

L'ensemble de ce patrimoine est estimé à une valeur de 94 millions d'euros, et il faut l'entretenir régulièrement.

Travaux en cours et à venir

La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange s'est engagée dans la réalisation de travaux de construction et d'amélioration du système d'assainissement. Une nouvelle station d'épuration a été mise en service courant 2018 à Sanry-sur-Nied et la nouvelle STEP de Montoy-Flanville devrait remplacer l'ancienne au 2^e semestre 2019. La CCHCPP prévoit aussi de créer un réseau d'assainissement collectif avec lagune à Villers-Stoncourt, Domangeville (Pange), Mussy-l'Eveque (Charleville-Sous-Bois) et Hessange (Vigy).



L'analyse de la qualité de l'eau traitée et rejetée dans la nature ainsi que l'entretien des ouvrages sont le quotidien du service.

En 2019, la CCHCPP va réaliser une étude pour la création d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Ce service permettra le contrôle périodique et systématique des installations d'assainissement des particuliers non branchés sur le réseau collectif. Il garantira le respect des normes environnementales et préviendra tout risque sanitaire ou de nuisances.

Redevance d'assainissement

Pour financer ce traitement des eaux usées la collectivité perçoit une redevance d'assainissement collectif proportionnelle à la consommation d'eau de chaque foyer. Son montant est très disparate, car les tarifs étaient, jusqu'ici, fixés par chaque collectivité. Depuis 2019, c'est la Communauté de Communes qui fixe la redevance.

Part de l'assainissement dans le prix de l'eau en 2019	Prix au m ³
• Bazoncourt	1,17 €
• Burtoncourt, Charleville-sous-Bois, Glatigny, Sainte-Barbe, Sanry-les-Vigy, Servigny-les-Ste Barbe, Vry	1,03 €
• Coincy, Colligny, Ogy-Montoy-Flanville, Pange, Retonfey	1,49 €
• Courcelles-Chaussy	1,49 €
• Courcelles-sur-Nied, Sanry-sur-Nied	1,31 €
• Failly, Hayes	0,62 €
• Frécourt	1,57 €
• Les Étangs, Vigy	1,61 €
• Maizeroy	2,21 €
• Maizery (part fixe en sus de 85,33€)	1,58 €
• Marsilly	0,65 €
• Raville, Servigny-les-Raville	2,47 €
• Silly-sur-Nied	1,22 €
• Sorbey	2,12 €
• Villers-Stoncourt	0,68 €

La participation financière pour l'assainissement collectif (PFAC)

Depuis juillet 2012, la PFAC (participation financière pour l'assainissement collectif) remplace la PRE (participation pour raccordement à l'égout) supprimée par la loi. Cette taxe contribue au financement des équipements publics d'assainissement (collecteurs, poste de refoulement, stations d'épuration, lagune ...) et ne concerne pas les travaux de branchement à l'initiative des constructeurs. La PFAC est due par tous les propriétaires de bâtiments (existant ou neuf) qui se raccordent au réseau d'assainissement collectif ou qui procèdent à un changement de destination du bâtiment. Depuis le 1^{er} janvier 2019 un montant unique de 4 500 € est exigé pour chaque nouveau raccordement de logement.

Attention à l'utilisation des lingettes

Les lingettes sont des produits de plus en plus utilisés par les particuliers dans les domaines ménager et cosmétique. Elles sont parfois signalées comme « biodégradables », voire pouvant être jetées dans les toilettes. Or, le fait d'y jeter des éléments solides (mais aussi dans les éviers, lavabos et tout système rejoignant le réseau public de collecte des eaux usées), entraîne des dysfonctionnements et des dommages aux installations d'assainissement collectif et augmente, finalement, le coût du service public de l'assainissement.



Alexandre Toussaint et Colette Kieffer, Enseignants au lycée agricole de Courcelles-Chaussy

Colette Kieffer, dans quel contexte emmenez-vous vos élèves visiter les installations d'assainissement ?

J'enseigne l'agronomie aux élèves de la filière BTS « Gestion et maîtrise de l'eau ». Avec mon collègue Alexandre Toussaint, enseignant en hydraulique, nous organisons régulièrement des visites de la station d'épuration de Courcelles-Chaussy et du lagunage de Landonvillers.

Quelles en sont les thématiques ?

Dans le cadre des activités pluridisciplinaires proposées à nos élèves, nous étudions l'eau sous toutes ses formes : l'eau brute, épurée, assainie ou encore l'eau agricole.

Il est donc très intéressant de découvrir et comparer les systèmes de traitement des eaux usées dans une station d'épuration et dans un lagunage. Nous avons aussi la chance de pouvoir étudier l'épandage agricole des boues des stations d'épuration pratiqué à proximité du lycée. Durant nos visites de ces équipements, nous observons les différents aménagements et tout le cheminement de l'eau entrante à l'eau sortante. Le technicien de la CCHCPP nous détaille aussi tout le fonctionnement de l'outil informatique pilotant les paramètres des systèmes. Les élèves sont très intéressés par ces visites de terrain. Ils découvrent la filière « assainissement » dans laquelle ils pourraient éventuellement exercer plus tard.

La proximité de ces infrastructures est donc une aubaine pour vous ?

Dans nos référentiels, la notion de territoire occupe une place très importante. Nous nous devons de valoriser le territoire proche de nos établissements d'enseignement. A Courcelles-Chaussy c'est très facile puisque les équipements de traitement des eaux usées nous sont accessibles. Avant, nous traitions avec la commune, mais maintenant que la gestion de l'assainissement relève de l'intercommunalité, c'est la CCHCPP qui nous reçoit.

Recycler les DEEE

(Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques)

La plupart des foyers sont équipés de DEEE sans pour autant connaître cette appellation. En effet, ce terme D3E ou DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) regroupe tous les objets alimentés par des courants électriques ou électromagnétiques (fournis par des piles, des prises secteur ou des batteries). Ce sont donc les écrans, les petits et gros appareils électroménagers.

Chaque année, la France met sur le marché environ 1,5 million de tonnes de nouveaux appareils et recycle plus de 340 000 tonnes de produits usagés. A titre indicatif, chaque foyer français possède environ 450 kilos d'équipements électriques et électroniques. Il est primordial que ces déchets soient récupérés et recyclés dans le respect des règles strictes applicables à ce type de matériel.



La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange recueille les D3E dans ses trois déchèteries situées à Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied et Avancy. Les matières recyclées issues de ces appareils contribuent à produire de nouveaux équipements sans avoir recours à de nouvelles ressources, limitant ainsi les pollutions liées à l'extraction minière ou encore le gaspillage de certaines matières.

Le recyclage des D3E contribue par ailleurs au développement économique local et à celui de l'économie sociale et solidaire en créant des emplois permettant l'insertion de publics en difficultés sociales.

Si les appareils sont réparables, ils peuvent faire l'objet d'un réemploi.

En 2018, sur le territoire intercommunal, environ 115 tonnes de D3E ont été déposées en déchetteries et recyclées. Cette collecte est en progrès par rapport aux 104 tonnes récoltées en 2017 mais peut être encore améliorée.

La mobilisation de tous les habitants du territoire autour du recyclage des D3E est importante car elle permet :

- la préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement,
- la recherche d'une pertinence économique centrée sur le territoire local,
- le soutien à l'économie sociale et solidaire.

Agenda Nouveau A noter

• **Auditions de l'École de musique communautaire**

- samedi 30 mars à 14h, à la salle socioculturelle de Sorbey (instruments divers)

- vendredi 17 mai à 18h30 à la salle des fêtes de Servigny-lès-Sainte-Barbe (piano)

- samedi 18 mai à 15h (guitare) et spectacle à 17h30 (piano), à la salle des fêtes de Servigny-lès-Sainte-Barbe

• **Festival de théâtre « Silly-Sur-Scène »**

Du mardi 30 avril au vendredi 24 mai à Silly-sur-Nied

• **Groupe vocal communautaire « Le Lyré »**

Dimanche 19 mai (horaire et lieu à découvrir sur www.hautchemin-paysdepange.fr)

• **Spectacle annuel des éveils et formations musicales**

Samedi 25 mai à 15h30 au foyer rural de Bazoncourt

• **4^e Promenade des délices**

Lundi 10 juin, départ Montoy-Flanville

• **Eco-festival « Sur la remorque du Pat »**

Vendredi 28 et samedi 29 juin à Maizeroy

L'actualité de la collectivité et des communes est à retrouver sur le site internet : www.hautchemin-paysdepange.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange est situé 1 bis, route de Metz à PANGE (57530).

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46
Mail : cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr
Collecte ordures ménagères : tridechets.cchcpp@orange.fr